



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de Bordeaux

Le 7 décembre 2021

## L'ENNEMI ET LA TRAHISON VENAIENT DE L'INTÉRIEUR !!

Une nouvelle étape vient d'être franchie à la Maison d'Arrêt de BAYONNE. Le S.P.S. a dénoncé à plusieurs reprises par tracts la surpopulation, le manque récurrent de personnels, les violences journalières, l'insécurité des personnels, le manque de reconnaissance par les directions successives, la gestion de l'épidémie de covid... et, depuis son arrivée le despotisme du nouveau chef d'établissement.

C'est avec colère, que le S.P.S. et les personnels de la M.A. de BAYONNE, relatent une méthode de faire déplorable qui ne doit aucunement devenir la pratique.

Une personne détenue condamnée à la veille de sa libération, en situation irrégulière et sous le coup d'une mesure d'expulsion a été surprise en service de nuit en possession d'un téléphone portable. Ce pensionnaire, connu pour avoir déféqué dans les douches et pour dégradations de cellule, accuse un surveillant de lui avoir vendu un téléphone portable. Il s'agirait d'un agent qui travaille en détention où nous précisons que celui-ci a un dossier professionnel sans tâche depuis près de 30 ans.

Il n'en a pas fallu davantage pour le chef d'établissement (C.E.), qui avec cette simple allégation, sans demander à l'agent de s'expliquer, ni même d'étudier le profil des uns et des autres, a saisi immédiatement le procureur de la République. Ce magistrat ordonne le placement en garde à vue de notre collègue le 2 décembre 2021 à 17h00 jusqu'au 3 décembre 2021 vers 15h30 en ayant passer la nuit dans une cellule infâme.

Le lendemain matin, l'humiliation continue par une perquisition à son domicile sous les yeux affolés de sa compagne et de son enfant, puis dans son casier des vestiaires de l'établissement sous les regards effarés des collègues incrédules ainsi qu'un relevé des échanges contenus dans son téléphone portable.

S'en est suivie une confrontation avec le détenu au commissariat. Notre collègue a été libéré de sa garde à vue, le parquet n'ayant pas poursuivi l'investigation. Il sera recommandé à notre collègue de ne pas déposer plainte contre le détenu afin de faciliter sa libération et l'ordre d'expulsion.

Pour seule explication, le C.E. briffera une poignée d'agents en disant que cela pourrait leur arriver...

Le S.P.S. apporte tout son soutien à notre collègue traité comme un criminel, et à sa famille pour l'humiliation et la violence qu'elle a subie.

Madame la Directrice Interrégionale, lors de votre rencontre avec les organisations syndicales à la M.A. de BAYONNE en octobre 2021 vous avez déclaré que vous validiez sans aucune réserve les décisions du chef d'établissement.

Le S.P.S. demande de vous positionner clairement sur cette situation abusive et dramatique.

Le S.P.S. demande qu'une enquête administrative et judiciaire soit diligentée afin de connaître les arguments qui auront permis de prendre une telle décision.

Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, le S.P.S. demande que vous preniez conscience de la gravité de cette situation et que vous interveniez afin qu'à l'avenir ce genre de pratiques abusives ne puisse nuire aussi facilement la vie familiale, personnelle et professionnelle de vos fonctionnaires.

Le S.P.S. demande qu'un soutien officiel soit apporté à notre collègue et sa famille. Notre collègue doit être réhabilité dans son honneur par son administration.

Il est également nécessaire que vous rassuriez l'ensemble du personnel de la M.A. de BAYONNE afin qu'ils puissent reprendre confiance en la Justice ainsi qu'aux membres de l'encadrement de notre administration.

Le personnel ne peut pas imaginer de travailler sereinement tout en voyant planer sur eux le spectre d'une mise en garde à vue à la première dénonciation calomnieuse d'une personne détenue.

Monsieur le Ministre de la Justice, les fonctionnaires de votre administration sont traités d'une manière inadmissible par des personnels jouant de leurs pouvoirs de manière abusive en totale impunité ! Allez vous enfin être garant de nos droits et de notre sécurité ou validez vous cette honteuse attitude envers votre personnel ?

Le personnel déjà épuisé moralement et physiquement par la surpopulation décrivent des problèmes physiques et psychologiques récurrents. En tant que garant de l'intégrité physique, morale, psychologique, et éthique de votre personnel vous devez réagir avec la plus grande fermeté afin de rétablir une justice digne de son nom.

**Le Délégué Régional S.P.S.**